



action catholique et éducation populaire : viv(r)e la laïcité !

2008 aura vu se relancer de nombreux débats autour de la laïcité, que d'aucuns proposent positive, ouverte, de coopération... Plus d'un siècle après la loi de séparation des Églises et de l'État, dans une période où religions et spiritualité ont repris une place forte dans la vie des Français, les semaines sociales de France se réunissaient cette année à Lyon autour du thème « Les Religions, menace ou espoir pour nos sociétés ? » Une question passionnante pour le MRJC, mouvement d'action catholique et d'éducation populaire. L'occasion pour nous de revenir sur des éléments forts et constitutifs de ces deux identités : la foi et la laïcité.

Nous avons souhaité croiser les regards dans ce dossier à la fois sur la laïcité, ce qu'elle est, les questionnements qu'elle apporte aujourd'hui et comment d'autres la font vivre. Mais également nos propres pratiques de foi que nous interrogeons et alimentons au regard de nos convictions.

Regards croisés donc, surprenants pour certains car mêlant deux domaines que l'on a tendance à éloigner. Regards décalés et convaincus, qui proposent de considérer foi et laïcité comme deux éléments d'un même appareil, qui peuvent se distinguer tout comme se nourrir. Regards que nous vous faisons partager dans ce dossier.

Histoire et repères de la laïcité en France : l'autre exception française ?

La laïcité est un principe juridique lié à l'idée de démocratie. Elle s'est développée en France à partir du 19^{ème} siècle, en même temps que l'idéal républicain. Schématiquement, elle s'est forgée dans le conflit entre extrémistes cléricaux souvent monarchistes et réactionnaires et anticléricaux et progressistes. La Loi de 1905 est une loi d'apaisement qui a permis de dépasser ce conflit. Elle prend en considération l'idée de la pluralité légitime des convictions des français (catholique, protestants, juifs mais aussi athées, agnostiques...) D'où la nécessité d'établir les règles légales du vivre ensemble. Mais dans l'ensemble, qu'est ce qui caractérise cette loi ?

La liberté de conscience personnelle. L'Etat est laïque en ce qu'il garantit la liberté de conscience et l'égalité des droits des personnes quels que soient leurs ethnies, leurs convictions, leur sexe, et autres particularités... La liberté de conscience implique par exemple la possibilité de partager ou non les convictions dominantes dans la société, la possibilité de penser et vivre autrement que les membres de ses communautés d'origines, le droit à la conversion ou au reniement. Cet article est un instrument juridique contre les revendications communautaristes.

Certains donnent au mot privé un sens très restrictif. Le domaine du privé pour eux s'identifie seulement à l'intime de la conscience individuelle. Ce n'est pas ce qui ressort de la législation de 1905 et de l'exercice de la démocratie.

Il faut aussi envisager **les libertés dans la société civile**, c'est à dire toutes les institutions, associations, groupes, en particulier les associations de conviction (religieuses, agnostiques, athées) dont les Eglises ou les associations de jeunes de toutes natures.

L'Etat est laïque en ce qu'il garantit également pour toutes les organisations de la société l'exercice des libertés civiles : de pensée, d'expression, de presse, d'opinion, de création artistique, de recherche, de culte... et permet tous les

échanges et dialogues dans ces domaines. Dans la société civile les institutions religieuses jouissent des libertés civiles au même titre que les autres associations. Elles n'ont pas à revendiquer de statut privilégié.

Enfin, le troisième élément est **l'espace public** (l'Etat, ses instances exécutives, législatives et judiciaires et les services publics ouverts à tous). L'Etat est laïque en ce qu'il ne reconnaît aucune religion, aucune conviction : l'Etat est neutre. C'est à dire qu'il n'a pas à statuer juridiquement sur la valeur des croyances religieuses et leur organisation, ni à leur donner une caution officielle (au nom de quoi pourrait il le faire ?), ni à les subventionner ni à les associer officiellement dans l'élaboration et l'application de la Loi. Cela dit si c'est utile il peut consulter qui il veut pour élaborer la loi.

L'idée de laïcité « positive », « ouverte » ou « saine » (comme si la laïcité définie ici pouvait être négative, fermée ou malsaine !) défendue aussi bien par le Pape que par le Président Sarkozy vise à accorder au contraire un statut privilégié pour les religions et à organiser une collaboration institutionnelle des « pouvoirs » spirituel et temporel en vue du « bien commun ». **« La communauté politique et l'Eglise, quoique à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des même hommes.**

Elles exercent d'autant plus efficacement ce service pour le bien de tous qu'elles recherchent davantage entre elles une saine coopération. » (Jean Paul II)

On notera que la destinée des hommes (leur « vocation » en termes théologiques) est envisagée ici comme objet du service conjoint de l'Eglise (entendez la hiérarchie) et de l'Etat. Les hommes en tant que citoyens responsables ne sont pas considérés comme les acteurs et les sujets de leur propre destin, mais sous l'angle paternaliste de la collaboration de la communauté politique et de l'Eglise catholique. On est en dehors de toute pensée démocratique.

La laïcité implique que les Institutions religieuses ne participent d'aucune façon ni à l'exercice du pouvoir (législatif, exécutif, judiciaire...) ni au fonctionnement des services publics (armée, police, école, santé...) Mais L'Etat est amené à les connaître - donc à légiférer à leur propos - en tant qu'elles s'inscrivent parmi toute la diversité des associations de convictions dans le tissu social. Une religion doit respecter les droits humains (y compris ceux des femmes) et les lois démocratiques.

Jean RIEDINGER
Secrétaire de l'Observatoire
Chrétien de la Laïcité

REPÈRES

Laïc ou laïque ?

Dupré – 1972 : « Depuis la crise de 1880–1910 entre l'Eglise et l'Etat, l'usage s'est établi en France, de réserver les deux orthographes du mot à deux significations différentes :

- **laïc s'écrit des chrétiens qui n'appartiennent pas au clergé ni aux ordres religieux** (le nom correspondant est laïc : « ensemble des laïcs »);
- **laïque s'écrit de ce qui respecte strictement la neutralité vis-à-vis des diverses religions »**

Assiste-t-on à une crise de la laïcité ?

La laïcité, valeur fondamentale de la culture politique française, est un principe constitutionnel : la République est laïque. Mais cette valeur partagée par l'immense majorité de nos concitoyens semble aujourd'hui en crise. Revue de détail des points de friction sur cette question.

LA LAÏCITÉ EN CHIFFRES

71 % des français veulent garder telle qu'elle est la loi de 1905 sur la laïcité (72% des hommes, 70% des femmes). 77 % des moins de 35 ans et 69 % des catholiques, tous âges confondus.

77 % des français considèrent que les autorités religieuses ne devraient pas prendre position publiquement sur les grands enjeux de la société.

La laïcité est le second principe républicain, à 30%, derrière le suffrage universel (41%), la liberté syndicale, la liberté associative et la libre constitution des partis politiques. Chez les 15-25 ans, ce score est de 35 %.

80 % des 15-34 ans pensent que la religion relève de la seule sphère privée.

Enfin, 90 % des moins de 35 ans répondent positivement à l'affirmation : « les religions peuvent créer des tensions dans la société ».

Enquête IFOP réalisée par sondage les 6 et 7 mars 2008 pour La Croix, à partir d'un échantillon représentatif d'une population de 15 ans et plus.

Droit

La laïcité, caractéristique de notre régime politique, se réfère à la séparation de l'Etat et de l'Eglise. Cette séparation est instituée par la fameuse loi de 1905, mais ce n'est qu'une loi. Or dès qu'on parle de mettre à jour la loi de 1905, ce sont immédiatement de grands cris. La loi de 1905 est plus qu'une loi : c'est une vache sacrée.

Histoire

La laïcité a été en France un courant politique qui a voulu et qui est parvenu à limiter l'influence de l'Eglise catholique. Afin de soustraire l'espace politique à une interférence jugée excessive de l'Eglise de la majorité des Français. Cette laïcité a été élaborée on pourrait dire « sur mesure » contre cette Eglise catholique, c'est-à-dire pour elle, contre elle, et avec elle. Et c'est pourquoi cette loi s'applique avec tant de difficultés à l'Islam. On a écrit cette loi sans penser à l'Islam, ce n'était pas le sujet en 1905.

Ironie et paradoxe de l'histoire.

Les anticléricaux pensaient que la loi allait affaiblir ou éradiquer l'Eglise. Les catholiques, grands vaincus des troubles de 1905, pensaient que la rupture allait ouvrir une ère de persécution et de misère pour eux. C'est l'inverse qui est survenu. L'Etat s'est libéré de l'Eglise, et l'Eglise a été libérée de l'influence de l'Etat. Affaibli financièrement, le clergé, qui n'est plus payé par l'Etat, a gagné en indépendance... et en prestige spirituel : les prêtres ne sont plus des notables. L'Eglise de France est devenue une Eglise populaire.

Théologie

L'immense majorité des catholiques français se félicitent aujourd'hui de cette laïcité, ils ont intériorisé cet état juridique, ils s'en font les propagandistes. Par un ethnocentrisme naïf, ils s'imaginent que le monde entier va suivre cet exemple français. Pour eux, la laïcité est le régime juridique qui exprime la liberté de l'acte de foi. Le Concile Vatican II (1962-1965) a codifié théologiquement cette situation par sa théologie de l'autonomie légitime des réalités terrestres.

Difficultés

Cette laïcité fonctionne parfois difficilement. Pour deux raisons :



- Le régime des cultes bâti contre, pour et avec les catholiques colle plus difficilement à l'Islam. Voile, carré musulman dans les cimetières, vie sociale durant le Ramadan, construction de mosquée dans le paysage français, etc : autant de points nouveaux parfois conflictuels.

- L'insertion de la France dans l'Union Européenne a fait bouger la culture politique française. Les Français ont accepté les grands principes de l'Union (subsidiarité, etc.) Pour l'enseignement, le système de santé, les affaires sociales, l'éducation populaire... l'Etat ne fait pas tout directement mais subventionne souvent des acteurs non étatiques. Et parmi eux, des acteurs confessionnels.

Mais alors, où sont passés les glorieux services publics à la française, universels et laïcs ? Où est passée la retenue de l'expression religieuse dans l'espace public, typique de la culture française ? Parmi nos partenaires de l'Union, il y a même des pays très démocratiques avec une religion d'Etat : Grande Bretagne, Danemark...

Que nous réserve l'avenir ? Les Français vont regarder en face leurs vaches sacrées. La laïcité, manière française d'organiser la liberté de conscience et de culte, et donc le respect des droits de l'Homme, s'adaptera aux défis nouveaux. Elle a l'avenir devant elle !

Antoine Sondag
CCFD

« Laïciser » l'aumônerie : le défi d'une présence chrétienne au MRJC

L'EAD assure une présence chrétienne dans notre mouvement de jeunes avec la richesse de statuts variés. Cette altérité nécessaire dans la construction de la personne se révèle utile tant pour la proposition de la foi que pour l'action qui en découle.

Faire le choix d'agir dans la société et dans l'Eglise n'est pas neutre. C'est le défi permanent auquel nous invite notre ancrage dans l'Action Catholique. En voulant promouvoir une foi et une Eglise qui donnent envie d'habiter et de transformer le monde, qui permettent un chemin personnel et collectif ils nous faut :

- permettre l'initiation, la découverte et la proposition de la foi par la pédagogie de la relecture
- travailler à la prise de conscience d'une Eglise peuple de Dieu

La mission d'aumônerie confiée à des adultes rend possible ces défis. Le MRJC porte une tradition d'aumônerie collective. Les prêtres étaient en équipe tant au niveau national que diocésain. Mais la difficulté du renouvellement de ces équipes d'aumôniers a conduit le mouvement à innover par la proposition des Equipes d'Aumônerie Diversifiées. L'objectif est de développer la dimension collective de l'aumônerie en appelant les diverses composantes du Peuple de Dieu. Ainsi prêtre, religieux/se, diacre, laïc forment cette équipe afin d'assurer une présence chrétienne dans un mouvement de jeunes.

Le mouvement l'exprime de la façon suivante : « Il nous semble important aujourd'hui de vivre la dimension collégiale de l'aumônerie, pour permettre à des personnes d'états de vie différents et impliquées dans différents lieux de la vie du Mouvement de confronter leur expérience d'accompagnement et de partager la richesse de leur complémentarité... **L'implication de laïcs dans les EAD est de l'ordre d'un ministère baptismal, exercé au nom de l'Eglise, Corps du Christ.** Les EAD sont des veilleurs, ainsi que des personnes sur lesquelles le Mouvement s'appuie pour soutenir des parcours de recherche de sens et de foi... et vivre la dimension Peuple de Dieu ».

Les missions de l'EAD se résument en trois mots : signe, service et être. Être signe, être au service, demande de « marcher avec » comme le Christ lui-

même l'a fait avec les disciples d'Emmaüs, laissant les jeunes faire leur propre expérience et trouver leur chemin... Pour tous les membres de l'EAD c'est par une proximité de vie, par le portage collectif du projet du Mouvement, par le partage des recherches et des questions des uns et des autres que la mission s'incarne réellement. A travers cette attitude, il s'agit de témoigner du Dieu tout autre et tout proche qui rejoint chacun sur sa route.

Une enquête effectuée récemment nous indique que la démarche d'EAD est toujours à construire. Ceci est d'autant plus vrai dans une société où les repères sont brouillés. Les EAD doivent vraiment se situer comme un chemin pour les jeunes qu'elles se voient confier. Un chemin de vie, un chemin de foi, un chemin vers Dieu.

De nombreuses expériences sont menées sur le terrain sur ces trois dimensions du vivre, croire et célébrer. Le mouvement s'en saisit et travaille à approfondir ces questions pour promouvoir des outils au service de ses membres

Mais les EAD ne sont-elles pas aussi une piste pour rendre l'Eglise vivante aujourd'hui ? Le baptême qui nous rassemble nous invite à faire Eglise et à participer à la vie de l'Eglise. **Les laïcs déjà prennent une place importante en accompagnant vers les sacrements. L'Eglise peuple de Dieu doit vivre de ses multiples visages.**

Signe de l'Altérité, les EAD incarnent aussi le lien concret entre foi et société que nous plaçons au cœur de notre projet de mouvement. Leur présence nous dit quelque chose de notre foi, nous accompagne sur ce chemin qui n'est pas linéaire. La diversité, fondement de cette aumônerie collective est aussi signe d'une foi chrétienne au service de la laïcité. Et c'est là un défi commun à toute l'Eglise!

Jacky et Cécile
EAD Nationale

Laïcité et jeunesse musulmane

Comment, à sa manière, et selon les spécificités de l'Islam, l'association des Jeunes Musulmans de France tente de résoudre la même équation ?

La laïcité est un concept dont la définition n'a pas encore été tirée au clair tant ce principe est historiquement chargé et que tout débat dépassionné est aujourd'hui difficilement envisageable. Notre association n'a pas la prétention de vouloir apporter sa conception de la laïcité. Disons simplement que pour les JMF, elle se traduit en termes concrets comme une appréhension de l'évocation du religieux dans la sphère publique dont JMF doit tenir compte dans son action.

L'évocation du « M » dans notre dénomination n'est qu'un renvoi à un socle de valeurs, par ailleurs partagées par bon nombre d'acteurs (justice et paix sociale, égalité des chances, refus de toute forme de discrimination et stigmatisation...). Notre action est profondément sécularisée en ce sens que notre champ d'action se situe dans le social et non le culturel ou le religieux. Bien évidemment, le fait de porter cette étiquette appelle des questions légitimes de la part des partenaires institutionnels et associatifs et peut susciter la crainte de prosélytisme. Or, nous tentons de répondre à des défis sociaux touchant la jeunesse qui nécessitent la contribution de toutes les bonnes volontés et il est inconcevable et inacceptable qu'un acteur veuille imposer sa vision des choses.

Notre expérience dans plusieurs villes montre que cette crainte se dissipe naturellement lorsque nous nous engageons dans un vrai travail de terrain et que nous démontrons par l'action, aux côtés des autres acteurs associatifs, notre volonté de trouver des solutions sans chercher à s'imposer. Pour ne pas se considérer ni être considérée comme association marginale, l'ouverture sur les autres partenaires avec la mise en place de projets communs sur des thématiques communes revêt une importance capitale. L'intensité et la qualité des interactions entre JMF et les autres partenaires restent pour nous la meilleure manière de jauger de l'« intégration » de notre association dans le tissu associatif.

Secrétariat National
Jeunes Musulmans de France

« Nous croyons, nous respectons ! »

Comment un jeune vit-il sa foi ? Comment la conjugue-t-il avec ses pratiques, ses convictions et le cadre laïc des institutions ou des associations ? Voilà en peu de mots l'essence des rencontres de l'aumônerie des étudiants de Laval.

LA PRIÈRE EN CHIFFRES

50 % des français affirment qu'il leur arrive de prier.

41 % des français prient au moins une fois par mois.

10% prient tous les jours.

Parmi eux, 80 % affirment qu'ils prient chez eux. 38 % dans un lieu de culte.

Habituellement, ils sont 89 % à prier seuls, 11 % en groupe.

Les prières sont adressées, à 59 % à Dieu, de manière générale, puis à Marie à 29 %.

18 % des prières ne sont adressées à personne en particulier.

La cause des prières est une demande de guérison ou de réussite dans son entourage à 44 % ; 30 % pour se donner la force de vivre ; 29 % pour les grands problèmes dans le monde. 29 % louent et remercient Dieu, 19 % prient pour déstresser.

Enquête TNS-SOFRES réalisée par téléphone les 14 et 15 février 2007 pour le magazine Pèlerin et Prions en église auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Une fois étudiants, certains jeunes vont disposer d'une liberté toute nouvelle : choix des études, logement seul, cocon familial et amical éloigné, nouvelles rencontres ... Comme à tout âge, la question « Et Dieu dans tout ça ? » taraudera certains.

Se retrouver dans une aumônerie aide- ra une partie des jeunes croyants à y répondre et ouvrira l'intelligence de ceux qui, sans croire, prennent également le risque de la rencontre dans un cadre chrétien.

A travers notre rôle d'accompagnateurs, nous avons la chance de rencontrer 10 à 20 jeunes chaque semaine. La soirée se partage en trois temps : d'abord un repas convivial, puis un échange avec l'approfondissement d'un thème, enfin une prière. Le principe est simple : nous proposons, vous disposez !

Chacun est libre de rejoindre et quitter le groupe au moment qui lui convient. Ainsi en période d'exams, les convives sont nombreux autour du repas et les troupes se dispersent vite pour réviser ! D'autres arrivent pour échanger sur le thème. Enfin, lorsque le moment d'aller à l'oratoire approche, certains font le choix de ne pas entrer dans la prière.

Au-delà de cette organisation qui laisse chacun libre de participer quand il veut aux parties qui l'interpellent, nous pensons qu'il est primordial de vivre nos rencontres en les concluant par une prière.

Les jeunes qui se retrouvent sont différents, tant au niveau de leurs croyances que de leurs parcours, tout en se respectant profondément. Pour nous, cela veut dire que la pratique de la foi des jeunes est multiple et que l'Eglise est riche de ces diversités.

Alors que Pierre-Marie vit sa foi à travers la prière et qu'il assiste à la messe le plus souvent possible, Jean-Remy qui se dit non croyant voit dans la bible un texte philosophique dont les symboles lui montrent un modèle de vie tournée vers l'amour.

L'engagement et le service de l'autre ont une place de choix. Beaucoup sont marqués par le scoutisme qu'ils ont pratiqué et qu'ils pratiquent encore souvent en encadrant des plus jeunes. En plus de l'attention au plus petit, ils y ont découvert la méditation, favorisée par la proximité avec la nature.

Pour Laurence, la foi est personnelle. La foi fait partie de l'intimité mais peut se partager. De plus, cette foi est une chance. Elle la renforce dans son métier, de même le contact d'enfants en difficulté nourrit sa foi. Elle se prépare à être enseignante.

Aude également vit sa foi au quotidien. Cette foi fait partie d'elle, c'est une ouverture aux autres. Elle a été marquée par le témoignage de ses propres parents. Ils ont su lui montrer par des gestes concrets qu'on peut appliquer ce que dit le Christ dans l'Evangile. Ainsi « s'aimer les uns les autres » a pu se conjuguer par l'accueil de SDF dans leur maison. Aude ressent la nécessité absolue de faire attention aux personnes blessées moralement et physiquement, c'est savoir reconnaître la présence divine dans le plus petit, le plus faible.

« Faire profiter les autres de ma joie de vivre » c'est cela aussi pour François vivre sa foi. Il ne veut pas être « catalogué » chrétien, mais ne pas s'en « cacher » non plus. Il est témoin en disant simplement « moi je crois » à son entourage qui lui pose des questions.

Chaque mardi, la rencontre de l'autre, la réflexion intellectuelle et les moments d'intériorité sont autant de manière de rencontrer Dieu. Et par Lui, nous vivons avec les étudiants ces bouts de chemin qui font avancer dans la foi des jeunes et des moins jeunes.

Béatrice, Frédéric, Marina et Père Frédéric,
Accompagnateurs de l'aumônerie des étudiants de Laval

La prière chez les jeunes : un tabou ?

« Le MRJC veut inviter à des démarches de recherche de sens et pour ceux qui le souhaitent à découvrir et approfondir l'expérience de la foi chrétienne. Chaque jeune a des attentes différentes, des convictions différentes, un parcours particulier (...) Nous voulons que cette invitation s'adresse à tous, tout en respectant la démarche libre de chacun, de répondre ou pas à cette invitation. » (Rapport d'Orientations 2007).

Le Mouvement veut proposer une Foi qui s'articule autour de 3 pôles : Vivre, Croire et Célébrer. Il nous faut répondre au besoin d'éclairer notre façon de « « vivre et mettre en oeuvre » le message évangélique, à le traduire dans la réalité du monde d'aujourd'hui. » (RO 2007)

La façon d'exprimer notre Croire nous a questionné. Au delà de la relecture, du partage autour des Ecritures et autres textes, quelle place faisons-nous à la prière ? En nous renvoyant cette question, il nous a été permis de dépasser ce qui pouvait apparaître comme un tabou mais surtout une difficulté assez largement partagée chez les jeunes à prier.

Autour d'une pratique qui peut sembler très cadrée, enserrée, comment trouver dans cette démarche, en tant que jeunes, la possibilité à la fois d'intérioriser notre foi mais aussi de l'exprimer ?

Le chemin que nous avons parcouru est celui de jeunes qui ont des difficultés plus ou moins grandes à prier et par conséquent à qui c'est assez compliqué de proposer cette expérience.

Au départ nous étions pleins de questions : Est-ce possible d'apprendre à prier? Comment on respecte chaque jeune dans son individualité? Qu'est-ce qu'on veut faire vivre? Que demande-t-on dans la prière ?

Nous avons donc fait des rencontres. Thierry Anne, prêtre jésuite (ancien responsable du Mouvement Eucharistique des Jeunes) nous a apporté sa clairvoyance et son soutien dans notre démarche. Deux pistes nous sont apparues :

- L'intimité que représente le vécu et l'expression de la Foi est tellement grande, qu'il nous a semblé essentiel de savoir prendre le temps de l'intériorité pour vivre ce qu'il y a au fond de nos cœurs. « Il est nécessaire que chacun ait des « cases vides » dans sa vie pour, s'il le souhaite, prendre le temps de cette relation personnelle, intime, à Dieu. » (RO 2007) **Et pourquoi ne pas oser inviter les jeunes lors de séjours à rester un peu en face de soi dans le silence ?**

- Et puis pour asseoir sa Foi, il faut savoir ce en quoi nous croyons. Nous nous reconnaissons chrétiens, autrement dit nous considérons le Christ comme guide, et nous le prions. Par conséquent, il nous semble essentiel de pouvoir dire (avec des mots ou un dessin ou toute autre forme d'expression) : Qui est Jésus pour moi?

Ainsi pour les chrétiens, la prière est un lien avec le Christ, c'est une dimension de remerciement à Dieu, qui débouche sur une demande. Il est important de toujours la relier à la vie : prier peut consister à intérioriser les choses mais pas à se couper du monde. **Pour le MRJC, la vie spirituelle est en lien avec la vie active, la prière doit inviter à l'engagement social.**

Aussi, l'outil démarche de relecture chrétienne a-t-il été enrichi de ces réflexions et expérimentations de la Commission Eglise Foi et permettra d'approfondir notre proposition de la foi.

Le Célébrer, « moment d'explicitation de la relation à Dieu, moment d'union avec Lui qui va donner sens au reste de cette relation. » (RO 2007) est aujourd'hui au cœur de nos réflexions au sein de la Commission Eglise-Foi.

Adeline
Permanente en Franche-Comté



L'outil « Démarche de relecture chrétienne » est disponible sur simple demande au national (53 rue des Renaudes - 75017 Paris)

Bâtir un avenir commun : entre foi et raison critique

En se réaffirmant à travers nos Orientations 2007, comme mouvement d'action catholique et mouvement d'éducation populaire, le MRJC fait le pari de mêler deux aspects d'une même identité : attachement à la foi chrétienne et à la laïcité. Lier les deux c'est considérer qu'ils participent d'un même objectif à un niveau différent, tant pour un projet collectif que pour la construction de la personne.

Les dernières crises, alimentaires, financières, nous le rappellent : le monde se complexifie. Il est devenu inintelligible alors que les voies d'accès à l'information et aux connaissances se sont multipliées. Dans le même temps, cette situation nous déboussole. **La fin des grandes idéologies, le monde globalisé rendent accessible à chacun de nouveaux modes de pensées tout en mettant paradoxalement en évidence un manque de repères croissant.**

Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de permettre à chacun d'accéder pleinement à l'exercice de sa liberté de conscience, et ce en développant sa raison critique. L'acquisition de connaissances ne prend forme que dans un esprit critique. Se forger une opinion, se positionner dans le monde tout en laissant la place au doute, au questionnement, à la recherche.

Même devenu inintelligible, le monde ne peut nous laisser indifférent. Nous ne pouvons nous satisfaire des états de fait qui paralysent. Notre foi chrétienne, dans la veine originale de l'action catholique nous invite à prendre part au mon

de en articulant notre foi et le doute qui l'accompagne, à l'action. Le message de l'Évangile est pour nous toujours d'actualité. Il peut être structurant, faire sens pour tout homme qui s'y réfère. Il est une invitation à agir, à participer à la suite du Christ à un travail de libération sociale et de dénonciation des situations qui enferment et aliènent l'homme.

Ainsi foi et raison critique nous invitent à dessiner dans la pluralité des croyances de chacun et dans un esprit de laïcité, un avenir commun.

Si la foi est affaire personnelle, la laïcité pose le cadre d'un vivre ensemble. Elle questionne autant l'Église que la Société.

L'Église Catholique a déjà été profondément transformée par la loi de 1905. En modifiant la forme de son action, elle interroge le sens de son message. Notre conception d'une laïcité, marquée par la rencontre et le dialogue entre différentes références, demande, de la part de l'Église et de la part de tous, de faire preuve d'humilité en acceptant la démarche libre de chacun pour approcher sa vérité. Elle invite également l'Église

à sortir des dogmes et à s'ouvrir au monde pour aller au cœur du message chrétien.

Nous voyons la nécessité comme chrétiens de « faire peuple » en Église mais aussi avec tous ceux dont l'Église est loin, comme nous y invitent la vie de Jésus et des premières communautés chrétiennes. Cela suppose d'entrer en dialogue avec les non-croyants et les autres croyants, dans le respect de la laïcité.

L'enjeu pour nous est de rendre possible un avenir à notre société. La défaillance actuelle du projet politique, dont les crises ne sont que les reflets symptomatiques, peut nous faire craindre un retour des totalitarismes. **Notre foi peut nous permettre de contribuer, dans le dialogue, à bâtir un projet de société. Nous avons, dans la pluralité des croyances et des convictions, besoin d'interpeller sur ce qui nous est donné de commun et de nous définir un horizon partagé.**

Cécile Michel
Vice-Présidente du MRJC

